

**Département de MAINE ET LOIRE**  
**Arrondissement de Saumur**  
**Commune de LA BREILLE LES PINS**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du conseil municipal du 4 novembre 2024**

Convocation du 29/10/2024

Nombre de conseillers en service : 13

Conseillers présents : 9

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 5/11/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre du mois de novembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de novembre sous la présidence de Madame Armelle PONCET, Maire,

**Président** : Armelle PONCET

**Secrétaire de séance** : Marie-Claire VIRIEUX

**Présents** : Armelle PONCET, Marie-Claire VIRIEUX, Dominique GIRARD, Philippe VARIN, Yvonne FREMONT, Vincenzo AGRELO, Anne MAYER, Magalie MARTIN et Frédéric BRUERE.

**Absents** : Olivier CHARRIER, Mireille FOURMOND, Christophe GAIGNON et Isabelle JOREAU

**Bon pour pouvoir** : Néant.

---

**DCM 2024-38 CLÔTURE DU BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT »**

Madame le maire présente au conseil municipal le décompte détaillé du budget annexe « lotissement » qui se solde par un déficit de 16.549,70 €,

Pour clore définitivement ce budget qui ne présente plus de mouvement, il convient de procéder à l'intégration du résultat au budget principal de la commune ;

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal

DECIDE

- Du versement d'une subvention de 16.549,70 € du budget principal au budget annexe en 2024,
- De clôturer le budget lotissement au 31/12/2024.

Pour copie certifiée conforme,  
La BREILLE-LES-PINS, le 6/11/2024  
Le Maire,  
Armelle PONCET



Certifié exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la transmission  
en Sous-préfecture de Saumur, le 6/11/2024  
Et de la mise en ligne le 6/11/2024

Le secrétaire

Accusé de réception en préfecture  
049-214900458-20241104-DCM2024-38-DE  
Date de télétransmission : 06/11/2024  
Date de réception préfecture : 06/11/2024